

AR Prefecture

046-214601767-20251219-2025-12-67-DE
Reçu le 23/12/2025**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**De la commune de LIVERNON,
Séance du 19 décembre 2025**Nombre de conseillers**

En exercice	12
Présents	09
Votants	09
Absents	03

Date de la convocation :

12 décembre 2025

Date d'affichage :

12 décembre 2025

OBJET :**Délibération N° 2025-12-67**Recensement 2026 :
désignation d'un
coordonnateur
communal

Acte rendu exécutoire après

Dépôt en Sous-Préfecture

Le 23/12/2025

Et publication ou notification

Du 24/12/2025

Monsieur Le Maire
Jacques COLDEFY

L'an deux mille vingt-cinq le dix-neuf du mois de décembre à 18 h 30.
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances sous la présidence de Monsieur Jacques COLDEFY, Maire.

Présents : Belin Jérôme- Bouyssou Vanessa - Gallineau Sébastien -
Martinez Dimitri - Mas Cédric - Mejecaze Jean-Paul - Soulier Bruno -
Verbiguié Laurie.

Absents : Grimal Béatrice - Mézy Amandine - Serrau Martial.

Secrétaire de séance : Verbiguié Laurie.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la séance du 23 juin 2025
au cours de laquelle le Conseil Municipal avait, à l'unanimité, choisit
de nommer Monsieur Bruno Soulier comme coordonnateur
communal au point 5.

Cette désignation n'avait pas fait l'objet d'une prise de délibération
formelle ni formalisée.

Il propose donc au Conseil Municipal de formaliser ce point par la
présente délibération.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide cette proposition.

Fait et délibéré, les jours et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Maire

Jacques COLDEFY

